

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. ITE vend des produits à usage professionnel destinés uniquement aux secteurs CVCR (chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération). Ces produits doivent être utilisés exclusivement par des professionnels qualifiés. Les ventes sont soumises aux présentes conditions. Toute condition d'achat stipulée par les acheteurs qui pourrait entrer en conflit avec les présentes conditions sera inapplicable, à moins qu'ITE ne l'accepte par écrit. Les présentes conditions de vente et les conditions de garantie entreront en vigueur en toutes circonstances dès l'acceptation tacite de la confirmation de la commande ou de la facture d'ITE par les acheteurs.
2. Lors de la commande, l'acheteur doit indiquer le numéro de l'article et la description de l'article. Un devis d'ITE ne constitue nullement un engagement. Toutes les commandes, tous les contrats ou autres ententes ne sont valides que s'ils ont été confirmés par écrit par un responsable dûment autorisé d'ITE. Il relève de la responsabilité exclusive de l'acheteur de commander le produit et la quantité adéquats.
3. Sans préjudice des droits d'ITE en vertu de la loi, en cas de violation du contrat par les Acheteurs, ITE se réserve le droit de suspendre les livraisons ou, à sa discrétion, d'annuler la partie non exécutée du contrat, intégralement ou partiellement, si les acheteurs ne s'acquittent pas d'une quelconque obligation prévue aux présentes ou si, en cas de catastrophe naturelle, de guerre, de force majeure, de réquisition gouvernementale, d'ouragan, d'incendie, de tempête, de grève, de blocage, d'accident inévitable ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté, ITE est empêché, intégralement ou partiellement, de remplir ses obligations en vertu du contrat. Les livraisons partielles effectuées par ITE sont autorisées.
4. Les dates de livraison sont approximatives et sans engagement, toutefois ITE s'engage à tout mettre en œuvre afin de satisfaire aux exigences des acheteurs, à condition que toutes les informations nécessaires soient fournies à ITE au moment de la commande.
5. Chaque livraison sera considérée comme constituant un contrat à part entière et les défauts de livraisons n'affecteront pas la validité du contrat eu égard aux autres livraisons. De plus, les quantités des lots standards figurant dans toutes les listes de prix devront être rigoureusement respectées. ITE enverra automatiquement le lot standard en tant que plus petite unité vendable.
6. La propriété des produits sera transférée à l'acheteur dès réception par ITE du paiement intégral. ITE est en droit de considérer les paiements partiels comme une violation du contrat par l'acheteur.
7. À moins qu'ITE ou ses dirigeants ne conviennent de se baser sur les plans et spécifications de l'acheteur, les caractéristiques normales de tolérance et les spécifications techniques d'ITE seront d'application.
8. Les chiffres de performance fournis par ITE sont basés sur l'expérience des constructeurs mais ne sont pas garantis.
9. Les tests d'inspection et d'acceptation, le cas échéant, doivent être effectués dans les locaux du fabricant. En cas de non-réalisation de l'inspection convenue et/ou de non-représentation de l'acheteur aux tests d'acceptation convenus, les produits sont réputés avoir été livrés conformément aux spécifications du contrat. Si l'accord ne prévoit pas de tests de contrôle, les produits seront réputés conformes au contrat et acceptés par l'acheteur, sauf si ce dernier notifie ITE par écrit de la détérioration des produits dans les 3 mois suivant la livraison desdits produits. Si les produits présumés défectueux en apparence sont retournés à ITE, franco de port, pour examen avec vérification complète du défaut dans un délai d'un mois à compter de la livraison ou tout autre délai éventuellement accepté par ITE par écrit ou si ITE convient que le retour dudit produit est impossible et est en mesure de l'examiner sur place, ITE s'engage à réparer ou, à sa discrétion, à remplacer gratuitement tout produit qu'elle reconnaît comme défectueux en raison d'un défaut matériel ou de main-d'œuvre et à rembourser le prix du transport. Sous réserve des présentes conditions uniquement, aucune garantie, condition ou attestation en rapport avec les produits fournis, formelle ou implicite, n'est donnée en vertu du contrat. Les réclamations en cas de vices « cachés » doivent être faites dans un délai de 3 mois. En cas de dégât ou de perte causé(e) par le transport, l'unique recours de l'acheteur est prévu par l'article 22.
10. Les produits vendus par ITE sont destinés à des fins professionnelles uniquement. ITE n'accepte aucune responsabilité pour toute perte, tout dégât ou tout préjudice, quelle qu'en soit la cause, imputable ou lié(e) à la fourniture des produits dans le cadre du contrat, ni pour tout préjudice indirect.
11. Sauf en présence d'une disposition contraire, la date limite de paiement est fixée à 45 jours à compter de la date d'émission de la facture. Les paiements ne peuvent être effectués que par virement bancaire. Le paiement à échéance et sans aucune déduction est une condition préalable à toute livraison ultérieure, et le délai de paiement constitue l'essence même du contrat. Le paiement des factures d'ITE sera effectué en euros ou en dollars américains conformément à la facture ou au devis, sauf si ITE en convient autrement par écrit. Les frais de transfert générés par la banque de l'acheteur ou les correspondants de la banque de l'acheteur sont à la charge de l'acheteur. Les factures portent intérêt à compter de leur date d'échéance à un taux d'intérêt annuel de 12 %. Le montant en souffrance sera en outre majoré d'une indemnité forfaitaire égale à 10 % dudit montant en souffrance avec un minimum de 100 euros. En cas de comptes en souffrance, ITE se réserve le droit de prendre des mesures de constitution en gages sur les produits fournis, d'annuler toutes les commandes en cours et de modifier les modalités de paiement pour toutes les commandes en cours, nonobstant d'autres droits légaux normaux. Le non-paiement intégral de toute facture à ITE à échéance sera considéré comme une violation du contrat et toutes les factures impayées seront immédiatement exigibles.
12. Tous les plans, devis, spécifications ou toutes les autres informations soumises aux acheteurs ou à toute autre partie restent la propriété d'ITE et ne peuvent être copiés, divulgués à une quelconque tierce partie ou autrement utilisés sans l'autorisation écrite d'ITE. Toutes les informations de toute nature fournies par ITE sous quelque forme que ce soit ne sont fournies qu'à titre indicatif et peuvent être modifiées par ITE.
13. Sauf en présence d'une disposition contraire, toutes les caisses d'emballage et autres conteneurs ne sont pas remboursables et le lot est fourni conformément à la pratique habituelle d'ITE.
14. ITE décline toute responsabilité en cas d'inexactitude ou de défaillance des modèles, gabarits, montages, plans, spécifications ou autres renseignements fournis par les acheteurs, et les acheteurs indemniseront ITE pour tout préjudice subi par ITE imputable à ladite inexactitude ou défaillance.
15. L'acheteur tiendra ITE franc de tous préjudices, réclamations, demandes, pénalités, frais et dépenses dont ITE pourrait être responsable en raison de toute violation réelle ou présumée des lettres patentes ou des modèles déposés qui résultent de l'exécution d'un contrat conformément aux spécifications de l'acheteur ou en raison de toute contrefaçon réelle ou suspectée de marques déposées. L'acheteur n'est pas autorisé à utiliser une marque d'ITE sans l'autorisation écrite d'ITE.
16. Conditions de livraison
 - A. Tous les envois se font au départ de nos entrepôts de Sint-Niklaas (Saint-Nicolas) en Belgique. Les acheteurs assument les risques du transport des produits.
 - B. Le montant minimum de commande accepté et traité sans frais supplémentaires s'élève à 500 euros nets. Toute commande inférieure à 500 euros sera majorée de frais. Pour toute commande à facturer dans une autre devise, l'équivalent en euros est calculé sur la base des taux de change quotidiens publiés par la BCE le jour où la commande a été reçue.
17. Les envois ITE comporteront les documents suivants : liste de colisage, 2 exemplaires ; facture, 1 original et 1 copie. Tout document supplémentaire émis par ITE sera facturé 70 euros/pièce. Tous les autres documents feront l'objet d'un devis.
18. Les prix d'ITE sont stipulés hors TVA et/ou taxe de toute autre nature. ITE se réserve le droit de modifier les prix. Les modifications s'appliqueront aux envois correspondant aux commandes reçues après la date de changement de prix. Toute erreur d'écriture ou coquille éventuelle sera corrigée sans préavis. Les avis de modification de prix sont réputés avoir été signifiés à la date d'envoi par e-mail, courrier, télécopie ou tout autre moyen à la dernière adresse connue de l'acheteur.
19. Frais d'annulation :
 - A. Sur les commandes urgentes avec livraison immédiate, des frais d'annulation de 15 % sont applicables si la demande d'annulation est reçue après la date de réception de la commande.
 - B. Sur les commandes anticipées, les frais d'annulation de 15 % sont applicables si la demande d'annulation est reçue dans les 8 dernières semaines précédant la livraison prévue.
20. Tout retour de produit doit être préalablement soumis à l'autorisation écrite d'ITE. La demande de retour sera évaluée conformément à la politique de retours de produits d'ITE (exemplaire disponible sur demande). Tout retour doit être renvoyé dans son emballage d'origine intact. Les frais de retour sont entièrement à charge de l'acheteur. En cas d'acceptation du retour par ITE, 25 % de la valeur des produits renvoyés seront facturés à l'acheteur. Les frais inhérents au retour devront être payés par l'acheteur, même si le retour ne remplit pas ces conditions. Dans ce cas, l'acheteur a le droit de recevoir les produits en retour à ses frais.
21. La période de garantie est de douze mois à compter de la date de facturation, sauf en présence d'une disposition contraire confirmée par ITE. Les pièces à remplacer en raison de l'usure normale ne sont pas couvertes par la garantie. En cas de réclamations en garantie justifiées et approuvées par la direction d'ITE, la garantie est limitée au remplacement des produits vendus par ITE. Les retours des produits sous garantie sont soumis aux conditions de l'article 20. ITE décline toute responsabilité et n'apporte aucune garantie en cas de dégâts causés par le stockage, l'installation, l'utilisation ou l'entretien inappropriés ou non professionnels des produits vendus ou de dégâts résultant d'un cas de force majeure ou de tout autre incident imprévu.
22. La renonciation par ITE à faire valoir ses droits suite à une violation de tout ou partie des conditions générales du présent contrat par l'acheteur ne pourra être interprétée comme une renonciation à faire valoir ses droits suite à toute autre violation des mêmes conditions ou d'autres conditions.
23. Si les produits doivent être livrés dans l'UE, même si les produits sont réceptionnés par l'acheteur, l'acheteur doit communiquer à ITE un numéro de TVA valide de la société à laquelle les produits doivent être livrés. L'acheteur s'engage à informer immédiatement ITE par écrit de tout changement de numéro de TVA. L'acheteur sera responsable et dédommagera ITE de tout préjudice résultant de la non-communication ou de la communication tardive du numéro de TVA valide. Sur demande d'ITE, l'acheteur est tenu de fournir immédiatement une preuve écrite de la validité du numéro de TVA.
24. Si les produits doivent être livrés en dehors de l'UE, même si les produits sont réceptionnés par l'acheteur, ou si l'acheteur reçoit les produits d'ITE en dehors de l'UE, il incombe à l'acheteur de fournir à ITE les pièces suffisantes prouvant que les produits ont quitté l'Union européenne. L'acheteur dédommagera ITE pour tout préjudice résultant de l'absence desdites preuves.
25. Toutes les transactions commerciales auxquelles les présentes conditions générales s'appliquent ou qui en découlent sont conclues ou réputées conclues à Anvers et sont régies par le droit belge et la pratique commerciale d'Anvers, dans la mesure où ils ne sont pas contraires aux présentes conditions générales. Tout différend sera exclusivement soumis aux tribunaux d'Anvers. ITE se réserve le droit, à sa seule discrétion, de porter tout litige devant un tribunal belge ou étranger compétent sur la base des principes généraux relatifs à la compétence.